

**18 JUIN :
UN RENDEZ-VOUS SALARIAL
POUR RIEN !
OU SI PEU....**

Le rendez-vous salarial attendu depuis longtemps par les agents de la fonction publique, a confirmé que le gouvernement n'a cure des revendications des représentants des personnels.

Ce 18 juin, Olivier Dussopt a démontré une nouvelle fois son incapacité à ouvrir les voies du dialogue social.

Celui-ci, réduit à sa plus simple expression, a confirmé que le gouvernement n'a, à aucun moment, envisagé de répondre aux attentes légitimes des personnels.

Contrairement à ce qu'indique le Ministre, rien dans les mesures annoncées le 18 juin ne relève de ce qui est attendu lors des discussions du rendez-vous salarial.

Une certitude : le point d'indice sera encore gelé en 2019 !

Certaines mesures de revalorisation « cosmétique », sont annoncées, certes, comme les revalorisations de frais de déplacements ou d'hébergements lors des missions, ou les aides à l'installation ou au logement.

Sauf que ... pour la plupart elles ne sont pas du fait de ce gouvernement ou n'entrent pas dans le champ proprement dit de la question salariale.

La preuve par l'exemple...

- La mise en oeuvre de PPCR est annoncée pour 2019. Rappelons que PPCR, avec toutes les réserves que Solidaires avait pu émettre, ne relève pas du gouvernement actuel !

- Rembourser correctement les frais engagés par les agents pour l'administration (si tant est que les nouveaux montants ne laissent encore pas des restes à charge aux agent-es) n'est en rien du complément de salaire.

Il s'agit simplement de remboursements de frais engagés. Ceci est normal et se fait dans n'importe quel milieu de travail, qu'il s'agisse du public ou du privé.

Aucun-e agent-e ne se mettra de « l'argent dans la poche » grâce à cela, puisque si le montant engagé est inférieur, il sera remboursé sur cette base (facture à l'appui). Si le montant engagé est supérieur, l'agent-e sera perdant-e...

- En ce qui concerne les aides aux logements, il s'agit en fait de la déclinaison de revendications des représentants des personnels en CIAS. C'est bien la preuve qu'il s'agit bien d'action sociale et non de discussion autour du rendez-vous salarial.

- Certaines annonces, sont en fait porteuses de grand danger pour l'avenir : à savoir l'augmentation de 10 euros par jour de CET racheté.

Accepter cette mesure sans questionner ce qui est derrière, c'est en fait remettre en question le temps de travail (dont nous savons qu'il est très largement dans le collimateur du gouvernement, tout comme la question des retraites et de la Sécu).

Cette mesure n'est en aucun cas un geste de la part du gouvernement mais consiste en un auto financement de l'augmentation du pouvoir d'achat. Il ne faut pas oublier que les jours épargnés (puis rachetés) sont des jours qui ont été travaillés par les agent-es.

Bien entendu, Solidaires Fonction Publique a défendu des revendications légitimes des personnels :

- le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat, par l'attribution a minima d'un nombre de points d'indice uniforme pour toutes et tous (60 points)
- le dégel du point d'indice, valeur de référence du pouvoir d'achat des fonctionnaires
- la refonte des carrières permettant la linéarité de la carrière et une véritable reconnaissance des qualifications
- l'intégration d'une large partie des primes dans le traitement
- l'abrogation pure et simple du jour de carence
- La compensation pérenne intégrale de la CSG assortie d'un gain réel de pouvoir d'achat, par respect de l'engagement du président de la république qui avait promis que l'augmentation de la CSG devait se traduire par un gain pour tous-tes les travailleur-euses.
- l'égalité nécessaire et immédiate des rémunérations salariales entre les femmes et les hommes
- la réduction des écarts de rémunération entre les 3 versants de la fonction publique et entre catégories.

19 JUIN : OUVERTURE DU 4ÈME CHANTIER SUR LA MOBILITÉ : LES SYNDICATS CLAQUENT LA PORTE !

Le dialogue social est depuis plusieurs mois finalement une sorte d'arlésienne.

Des réunions, il y en a. Beaucoup, trop sûrement même.

Les ministres Darmanin et Dussopt ont lancé coup sur coup CAP 22, le forum de l'action publique puis les 4 chantiers autour de la refondation du contrat social avec les fonctionnaires...

Mais au final quoi ? Des réunions où le gouvernement présente sa vision des choses, (la plupart du temps sans qu'un quelconque document de travail n'ait été adressé au préalable aux organisations syndicales, ou au mieux la veille au soir).

Qu'il s'agisse des instances de dialogue social, de la rémunération au mérite, de la contractualisation, ces chantiers avancent sans prise en compte des revendications des représentants des personnels.

Face à cette incapacité gouvernementale en matière de dialogue social, compte-tenu de l'absence d'annonces à la hauteur du rendez-vous salarial, huit organisations syndicales ont manifesté leur profond mécontentement lors de la réunion d'ouverture du chantier n°4 (mobilité) le 19 juin.

Une déclaration commune en liminaire de cette réunion a été lue avant que les organisations ne quittent la salle.

Le Ministre a tenté une nouvelle fois d'expliquer en quoi toutes les annonces faites la veille constituaient un effort important de la part du gouvernement et répondaient aux attentes des personnels.

Quel mépris !



Une interrogation, de poids, demeure... Que penser de la dernière phrase du Ministre: en réponse à la demande intersyndicale, « nous verrons si nous re-convoquons cette réunion de chantier ou non » ?

Oui décidément ce gouvernement reste sourd au dialogue social.

Il avance sans vergogne sur le chemin de la destruction de la fonction publique et de son statut.

Solidaires fonction publique ne lâchera rien et fera tout pour enrayer cette machine infernale.

Les syndicats de la fonction publique se retrouveront le 5 juillet prochain pour analyser la situation et réfléchir aux moyens de stopper ensemble cette politique de casse de la fonction publique et de ses missions.